LCL DISTANCÉ, LE POUVOIR D'ACHAT DES CLP EN PERTE DE VITESSE

La dernière réunion de négociation concernant les mesures salariales 2024 s'est tenue le 8 janvier 2024. Serge Magdeleine, nouveau Directeur Général a donc récupéré la négociation salariale, débutée par Michel Mathieu en fin d'année, ce qui, en soi, paraît déjà un non-sens. Serge Magdeleine a pourtant tenté de relever le niveau et a fait l'effort de demander une enveloppe plus importante à Philippe Brassac, Directeur Général du groupe CASA. Mais visiblement le groupe ne l'entend pas de cette oreille et préfère augmenter substantiellement le dividende plutôt que ses salariés. LCL, banque de détail du groupe Crédit Agricole SA, sera donc, encore une fois, en queue de peloton des banques en termes de mesures salariales :

2024	Augmentation générale / collective	PPV	Mesures salariales individuelles	Egalité F/ H	Mesures annexes
LCL	500 € pour les salaires < ou égal à 36 K€ (salaire fixe + l'opportunité cible du métier). 28% des salariés concernés	500 € en décembre 2023 pour les salaires < à 3 SMIC 400 € (fiscalisés et soumis à CSG CRDS en 2024)	1,9 % de la masse salariale, répartis entre Mesures Salariales Individuelles et Mesures socles 2024 (étendues aux OSC et OSCE, notamment)	500 K€ A rediscuter lors de la négociation de l'accord égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	500K€ Revalorisation de la prime de transport, du montant du Forfait Mobilités Durables, des indemnités kilométriques Augmentation participation employeur à la complémentaire santé
BNPP	700 € pour les salaires < ou égal à 60 K€ 800 € pour les salaires > à 60 K€ et jusqu'à 100 K€	1.000 € pour les salaires < à 100 K€ versée en décembre 2023	1,6 % de la masse salariale	5 M€	Inconnu
SG	2,5 % pour les salaires < ou égal à 45 K€ 1,5 % pour les salaires > à 45 K€ et < ou égal à 60 K€ 1 % pour les salaires > à 60 K€ et < ou égal à 80 K€ Avec un plancher de 800 €	1.200 € pour les salaires jusqu'à 3 SMIC en décembre 2023	2,5 % de la masse salariale pour la banque de détail et 2 % pour les autres directions	9 M€	- Le titre restaurant passe de 9 € à 11 € - Une enveloppe forfaitaire de 120 € couvrant les frais de télétravail ou les frais de déplacement domicile-travail - Revalorisation des minima de 3 %
Caisses régionales du Crédit Agricole	1.500 € pour tous	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
CM / CIC	2,2 % avec un plancher de 1.000 €	3.000 € pour tous en décembre 2023	2% de la masse salariale	-	- PEG : abondement de 1.050 € pour 350 € versés - Prise en charge frais de transport à 75%

LE POINT DE VUE DE FO LCL

Pour *FO LCL*, le compte n'y est pas.

- Aucune augmentation générale octroyée : quand on ne sert que 28% des salariés, on ne peut pas dire qu'une augmentation générale est accordée. Le mot *« ciblée »*, accolé derrière, signifie bien que près des 3/4 des salariés en sont exclus. Toutes les autres banques augmentent quasi tous leurs salariés. Pourquoi pas nous ?
- La rémunération retenue pour être « l'heureux » bénéficiaire d'une augmentation de 32 € nets par mois est surprenante : pourquoi intégrer au salaire fixe le montant cible de l'opportunité métier ?
- Prime de Partage de la Valeur : il a déjà fallu pleurer pour que la direction accepte enfin d'accorder une PPV en décembre, dernière année pour profiter des avantages fiscaux et sociaux. Même si notre nouveau Directeur Général est retourné auprès du groupe pour demander « une rallonge », malgré ce complément de 400 € (fiscalisé et soumis à CSG-CRDS) la PPV reste la plus faible du secteur. En tout état de cause, ce montant n'est absolument pas représentatif de l'investissement dont vous avez fait preuve toute l'année 2023.
- Complémentaire santé : afin de neutraliser l'augmentation tarifaire d'au moins 12% dès janvier 2024, LCL propose d'augmenter sa participation de 53,1 % à 57,5 %. Cependant, une partie de cette augmentation est également censée compenser l'importante augmentation de la cotisation au régime de prévoyance obligatoire. Alors que ces deux dispositifs ne couvrent pas les mêmes risques, font l'objet d' accords distincts, pourquoi LCL mélange les 2 ? En outre, concernant la complémentaire santé, les cotisations pour les conjoints et les enfants subiront de plein fouet l'augmentation.
- Revalorisation de la prime de transport, du barème des indemnités kilométriques et du Forfait Mobilités Durables : la revalorisation de ces 3 avantages représente, selon la direction, 500 K€.
  Malgré nos demandes répétées chaque année, la prime de transport et les indemnités kilométriques n'ont pas été revalorisées depuis plus de 10 ans. Le Forfait Mobilités Durables, quant à lui, demeure en deçà de ce que permet la loi (400 € chez LCL versus 800 €).
  Ces revalorisations sont trop rares pour que le montant de ces « avantages » reste avantageux.

En conclusion : si nos collègues des OSC et OSCE sont enfin concernés par les mesures socles, l'ensemble des propositions salariales demeurent très insuffisantes, au regard de celles négociées dans les autres banques. Avec 28% seulement de salariés bénéficiaires de la faible *«augmentation générale ciblée »*, cela laisse 72% de salariés sur le bas-côté. Il est impossible que les MSI rattrapent tous les oubliés.
Après des mouvements de grève dans plusieurs caisses régionales, nos collègues ont obtenu 1.500 € pour tous. Le 8 février, mettons le groupe Crédit Agricole SA face à ses responsabilités.

Manifestons notre colère et mobilisons-nous

LCL CREUSE SON ÉCART AVEC L'AFB

Voici le tableau de comparaison des rémunérations AFB vs LCL. Aucun échelon ne tire son épingle du jeu chez LCL, ils sont tous en dessous de la médiane AFB.

Puisque toutes les banques ont fait le choix d'accorder une mesure générale ou, en tout cas, d'octroyer une augmentation qui couvre une majorité de salariés, et que le seul « effort » consenti par LCL ne concerne que 28% des salariés, l'écart devrait encore se creuser en 2024.

Rappelons que, contrairement à LCL, de nombreuses banques accordent régulièrement des mesures générales ... ceci expliquant sûrement cela.

RÉMUNÉRATIONS BRUTES ANNUELLES : COMPARAISON AFB ET LCL A FIN 2022

Niveau de classification	Médiane AFB	Médiane LCL	Différence
C	24.250 €	-	-
D	28.262 €	27.345 €	- 917 €
E	30.358 €	29.200 €	- 1.158 €
F	31.200 €	30.000 €	- 1.200 €
G	34.668 €	33.027 €	- 1.641 €
Techniciens	32.000 €	31.200 €	- 800 €
H	41.000 €	39.000 €	- 2.000 €
I	51.686 €	47.300 €	- 4.386 €
J	65.000 €	58.000 €	- 7.000 €
K	81.164 €	72.401 €	- 8.763 €
Cadres	51.566 €	41.500 €	- 10.066 €
Ensemble	44.720 €	36.155 €	- 8.565 €
	Données au 31/12/2022	Données au 31/07/2022	

L'INFO EN +

Au vu de certains éléments de contexte, 3 chiffres viennent accréditer l'indécence des propositions de la direction et appuyer notre demande de réouverture de négociation salariale, pour obtenir une augmentation générale de 1.500 € minimum :

1 milliard : avec 921 M€ de résultat net avant impôt sur 9 mois, l'année 2023, comme en 2022, devrait afficher un résultat net approchant le milliard. C'est à ses salariés que LCL doit ces performances remarquables. Pour autant, il ne leur marque que trop peu de reconnaissance.

350 M€ : fin 2023, Crédit Agricole SA a racheté, 26,84 millions d'actions pour ensuite les détruire. Au cours de 13 €, c'est ainsi environ 350 millions d'€ qui vont partir en fumée, dans le seul but de privilégier l'actionnaire. Déjà fin 2022, 16,65 millions de titres avaient été détruits, représentant un montant d'environ 160 millions. Et après, le groupe dit ne pas pouvoir nous augmenter !

62,6% : c'est le coefficient d'exploitation chez LCL à fin 2022. Il est le plus bas du secteur bancaire. Dans ce domaine, LCL a de l'avance puisque la cible du PMT était de 66%. Ce coefficient traduit notamment la baisse des effectifs qui participe grandement à la détérioration des conditions de travail. Michel Mathieu avait insinué en 2021 que LCL pouvait aller encore plus loin dans ce domaine. Visiblement, c'est un oracle.
En résumé, nous sommes de moins en moins nombreux et de moins en moins augmentés. Avec une telle stratégie, il y a fort à parier que ce coefficient continuera de baisser, pour le bonheur des actionnaires et le malheur des salariés.

LE 8 FÉVRIER, MOBILISONS-NOUS POUR NOS SALAIRES

#manégo,monsalaire,maprime

FO LCL
twitter.com/FOLCL
FO LCL
folcl.insta
Site fo-lcl.fr
Appli FO LCL